



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E59620

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2026

ÉDITÉ LE 26/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/12/2003
152 449

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 319 099 453 00049

Siret : 319 099 453 00049

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0 06266

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : DEPANN'GAZ - THERM'OPALE

55 RUE CHARLES TELLIER
ZI DU CHATEAU
62220 CARVIN

Téléphone : 03 21 69 26 66
Portable :

Fax : 03 21 69 26 59

Site Internet : www.depanngaz-thermopale.fr
E-mail : sonia.lelievre@depanngaz-thermopale.fr

Responsabilité légale :
COLLOT STEPHANIE, RENEE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 38 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/02/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2022
o Ventilation mécanique	11/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.